

Communication des ODG Beaujolais et Beaujolais-Villages aux habitants des villages viticoles

Notre vignoble représente 15 000 hectares sur notre territoire allant du sud Mâconnais aux portes de Lyon. Vous êtes habitant d'une commune du Beaujolais, vous avez été attiré entre autres par ces magnifiques paysages avec la vigne qui s'adapte aux terrains plats comme aux coteaux et permet de bénéficier de paysages multicolores changeant au gré des saisons.

Nous comptons 2 500 domaines viticoles beaujolais générant plus de 5 000 emplois à l'année sur les exploitations. L'activité viticole ne s'arrête pas là, elle fait également travailler les coopératives, les maisons de vins, les entreprises de machinisme viticole, les fournisseurs de matériel, les laboratoires d'analyse, les imprimeurs, les embouteilleurs, des entreprises de service, etc.

Ces métiers sont implantés en Beaujolais et génèrent ainsi des emplois spécifiques

Le Beaujolais possède **un atout touristique** avec ses paysages, sa géologie avec le label Géo Park, ses activités de dégustation, ses activités de plein air et aussi ses événements (Conscrits, marathon du Beaujolais, Sarmentelles...) Cela génère chaque saison beaucoup de passages permettant de faire travailler des hébergeurs, restaurateurs...

Difficile de quantifier le nombre total d'emplois générés par l'activité viticole. Une chose est sûre, les **vins du Beaujolais sont un réel atout économique et touristique de notre territoire.**

Mais la vigne est un végétal nécessitant d'être protégé car elle possède de nombreux ennemis préjudiciables à la future récolte. Chaque année au printemps, les viticulteurs en BIO comme en conventionnel luttent contre les différentes maladies et ravageurs de la vigne. Souvent cette période suscite des questions. Voici quelques réponses :

Pourquoi je protège ma vigne ?

Quelle que soit notre façon de travailler (bio, biodynamie, raisonnée, HVE3...) notre climat nous impose de protéger nos vignes principalement contre 2 champignons, le mildiou et l'oïdium afin d'assurer une récolte suffisante et de qualité.

Quelles sont les périodes ?

Selon la météo et la pression maladie, je peux traiter mes vignes entre avril et juillet contre les risques sanitaires.

Que faire quand je pulvérise à proximité de votre maison ?

A ce moment-là, et par précaution, nous vous conseillons de ne pas rester à proximité et de fermer vos fenêtres.

Pourquoi m'entendez-vous travailler souvent tôt le matin ou en fin de journée ?

Ce n'est pas pour vous embêter. Pulvériser tôt le matin ou quelquefois en fin de journée est plus efficace car la vigne est plus réceptive, il y a peu de vent et il ne fait pas trop chaud. Cela permet de réduire les doses.

Comment je fais pour traiter comme il faut ?

Je suis une formation spécifique. A son issue, j'obtiens un permis de traiter, le Certiphyto, certificat délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Mon matériel de pulvérisation, quant à lui, est contrôlé régulièrement, comme une voiture, afin qu'il n'y ait pas de déperdition inutile de produits. Enfin pour connaître la pression des maladies, j'ai accès à un bulletin hebdomadaire sur la présence ou non de maladies (disponible pour tous sur le site de la DRAAF : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Viticulture-Rhone-Alpes-2020>)

Protéger la vigne est nécessaire. Le seul but est de permettre d'avoir une récolte saine et de qualité en septembre et ainsi vivre de notre métier.

Pour plus d'informations sur la viticulture, n'hésitez pas à nous contacter à l'ODG au 04 74 02 22 20

Droits et devoirs

Contrairement à d'autres activités économiques, les vignes sont à ciel ouvert. Cela ne signifie pas que c'est un domaine public. En effet, les vignes et la plupart des chemins de vignes sont des propriétés privées. Ne l'oubliez pas lors de vos marches ou autres activités extérieures. Restez attentifs, des engins viticoles peuvent être en train de travailler dedans. Ne laissez pas vos animaux de compagnie sans être attachés et ne laissez pas de déchets (mégots, emballages...). On compte sur vous.